

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

(Du 29 juin 1920.)

Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes:

1. au canton de Berne, $33\frac{1}{3}$ % des frais de correction de la Singine, au Hoflandernbrücke, commune de Guggisberg (devis: fr. 105.000; maximum: fr. 35.000);

2. au canton des Grisons, $33\frac{1}{3}$ % à 40 % pour la correction de la Kaltbrunnenrûfe à Coire (devis: fr. 84.670; maximum: fr. 29.977);

3. au canton de Vaud, $33\frac{1}{3}$ % des frais de correction du Grenet supérieur, commune de Forel (Lavaux) (devis: 110.000 francs; maximum: fr. 36.667);

4. au canton de Zurich:

- a) 30 % des frais du drainage de 49,4 ha. à l'« Herterzelg », commune d'Ellikon sur la Thour (devis: fr. 130.000; maximum: fr. 39.000);
- b) 30 % des frais du drainage de 7,51 ha. à la « Schoos », commune de Buch am Irchel (devis: fr. 22.000; maximum fr. 6600);
- c) 30 % des frais du drainage de 13,7 ha. à la « Humbel- et Hüttenweid », près Humbel-Wallikon, commune de Pfäffikon (devis: fr. 40.000; maximum: fr. 12.000);
- d) 30 % des frais du drainage de 18,16 ha. au « Chapf- et Kreuzacker », commune de Pfäffikon, et à la « Weid », commune de Bauma (devis: fr. 56.500; maximum: 16.950 francs);
- e) 30 % des frais du drainage de 15,1 ha. à « Neuwies in der Weid », près Moosbrunnen, commune de Luftingen (devis: fr. 43.000; maximum: fr. 12.900);
- f) 30 % des frais du drainage de 6 ha. au « Hockberg et im Ried », près Schalchen, commune de Wildberg (devis: fr. 20.000; maximum: fr. 6000);
- g) 30 % des frais du drainage de 6,3 ha. au « Seewadel », commune de Volketswil (devis: fr. 22.000; maximum: fr. 6600).

NOMINATIONS

(Du 29 juin 1920.)

Département militaire.

Officier-instructeur des troupes du génie: le premier-lieutenant Hermann Zeugin, de Duggingen, à Berne.

Département des finances et des douanes.

Administration des douanes.

Chef du corps des gardes-frontière du VI^e arrondissement des douanes, à Genève: M. Louis Verdan, de Neuchâtel et Sugiez (Fribourg), premier-lieutenant des gardes-frontière, à Genève, avec promotion au grade de capitaine au corps des gardes-frontière;

Officier du corps des gardes-frontière du VI^e arrondissement des douanes: M. Paul Buffe, d'Aubonne, aide de douane de I^{re} classe, à Vallorbe, avec nomination au grade de lieutenant du corps des gardes-frontière.

Département des postes et des chemins de fer.

Administration des postes.

Contrôleur d'arrondissement postal à Lausanne: M. Charles Guignard, du Chenit, chef de bureau de poste à la direction des postes de Lausanne.

Administration des télégraphes.

Electrotechnicien de I^{re} classe à la section construction des lignes et installation de câbles de la direction générale des télégraphes: M. Werner Trechsel, de Berne, chef de téléphone, à Zurich.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1920
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	28
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	07.07.1920
Date	
Data	
Seite	867-868
Page	
Pagina	
Ref. No	10 082 538

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.